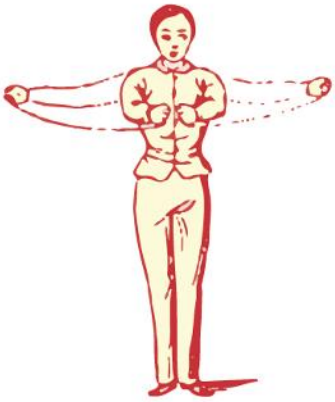


Traitement psychanalytique des dépressions

Cinzia Crosali

Le signifiant *dépression* s'est aujourd'hui largement répandu, au point de devenir parfois un mot-valise emportant différentes expressions relatives au mal de vivre, de la détresse au désespoir, du spleen à la mélancolie profonde. Prenons néanmoins la dépression comme le signe du malaise dans la civilisation, comme un affect « endémique » de notre siècle, inscrit dans le discours, c'est-à-dire dans le lien social.

La lâcheté morale

La dépression est un des noms de la tristesse. Or, Lacan considère la tristesse comme un affect et non comme une émotion. Posons la question : comment distinguer émotion et affect ? L'émotion est un mouvement, une agitation, elle est la réponse du moi à quelque chose qui se passe dans le monde. La théorie classique des émotions « a toujours été une théorie des rapports du moi et du monde [1] ». Pour la psychanalyse cependant, l'affect concerne le sujet et le signifiant. En cela, écarter l'affect de l'émotion permet, indique Lacan, d'interroger l'affect dans ses implications avec le signifiant. Il souligne, en effet, que l'affect est « le produit de la prise de l'être parlant dans un discours [2] ».

Dans « Télévision », Lacan évoque la tristesse, et il précise ce qu'est la dépression et ce qu'elle n'est pas :

> « La tristesse, par exemple, on la qualifie de dépression, à lui donner l'âme pour support, ou la tension psychologique du philosophe Pierre Janet. Mais ce n'est pas un état d'âme, c'est simplement une faute morale, comme s'exprimait Dante, voire Spinoza : un péché, ce qui veut dire une lâcheté morale, qui ne se situe en dernier ressort que de la pensée, soit du devoir de bien dire ou de s'y retrouver dans l'inconscient, dans la structure. [3] »

Même pour les années soixante-dix, les propos de Lacan sont un brin audacieux, provocateurs. Lacan ose ici qualifier la dépression de péché, de lâcheté morale. Or, dans une époque où le mal-être individuel était interprété uniquement comme une

1. Miller J.-A., « Les affects et l'angoisse dans l'expérience psychanalytique », *Actes de l'ECF*, nº 10, mai 1986, p. 124.
2. Lacan J., *Le Séminaire*, livre XVII, *L'Envers de la psychanalyse*, texte établi par J.-A. Miller, Paris, Seuil, 1991, p. 176.
3. Lacan J., « Télévision », *Autres écrits*, Paris, Seuil, 2001, p. 525-526.

conséquence des contradictions sociales, politiques et économiques, ceci était tout bonnement impensable.

Loin d'un jugement ou d'une condamnation moralisante, ces propos de Lacan relèvent d'une position éthique, d'une position de réintégration du sujet, « le forclos » de la science, et donc de réintégration de la responsabilité subjective.

La lâcheté est une affaire de trahison et, dans ce cas, d'auto-trahison. Il s'agit du fameux *céder sur son désir* lacanien, qui revient ici sous la forme d'un lien « lâche » avec l'objet cause du désir. En parlant de l'éthique, Lacan indique : « Ce que j'appelle *céder sur son désir* s'accompagne toujours [...] de quelque trahison[4] ». Le sujet se trahit, car il trahit le désir qui le constitue en tant que sujet. Cette trahison l'enferme, le rend prisonnier, empêtré dans les mailles « lâches » et défaites de la structure. Il se prend les pieds dans ses lacets défaits, parce que les nœuds de la structure ne sont pas serrés.

Pourquoi le rapport au désir serait-il si compliqué ? Dans le langage courant, le désir semble être la chose la plus légitime. La publicité et le marché sont fondés sur l'idée d'un désir humain corrélé au verbe *désirer*, qui a une forme transitive, c'est-à-dire qui soutient directement l'objet. *Je désire la santé*, grammaticalement nous avons sujet, verbe et complément d'objet direct (COD). Le rapport au désir semble y demeurer naturel, direct, sans aucune médiation. Nous croyons être en syntonie avec nos désirs, y tenir, y être représentés : *C'est ça mon désir !*, se dit-on, en revendiquant ainsi un droit, par exemple celui au bonheur. Notre modernité est faite aussi d'une promotion du droit au bonheur, qui devient un devoir au bonheur, une obligation au bonheur. Un bonheur décliné dans les publicités de *coaching* moderne qui promeuvent l'épanouissement personnel, en s'appuyant sur des techniques de traitement du désir. L'une des dernières que j'ai vues passer promet le bonheur en six étapes, toutes centrées sur le « désir » : 1) focalisation de son désir, 2) délibération, 3) décision, 4) affirmation, 5) planification, 6) exécution – sacré programme (*sic*) ! La réalisation du désir serait le but atteint à la fin du parcours.

Les techniques de gymnastique de l'esprit et d'entraînement du « mental », dans l'objectif d'une bonne santé, attribuent au désir une direction qui va du sujet à l'objet convoité, dans un mouvement en avant pour atteindre le but. Parfois, ce but est constitué d'objets de consommation, des gadgets de la production folle et infinie de la science et de la technologie, parfois il vise un « plus » de l'être : être plus sûrs de soi, plus performants, plus positifs, plus sympathiques, plus satisfaits...

Pour la psychanalyse, l'objet concerné dans la dialectique du désir n'est pas un COD, ce n'est pas un complément, mais une cause. Il s'agit d'un objet cause de désir. De plus, la structuration du désir n'équivaut pas à un supplément d'être. Au contraire, l'entrée du sujet dans le bain de langage, la castration symbolique qui en échoit, opère une sorte de mortification. Le désir se trouve alors articulé à la loi, dit Lacan[5], loi qui norme le désir. Pour que le sujet puisse s'instituer en tant que désirant, il doit perdre

4. Lacan J., *Le Séminaire*, livre VII, *L'Éthique de la psychanalyse*, texte établi par J.-A. Miller, Paris, Seuil, 1986, p. 370.
5. Cf. Lacan J., *Le Séminaire*, livre X, *L'Angoisse*, texte établi par J.-A. Miller, Paris, Seuil, 2004, p. 176 : « Le désir, donc, c'est la Loi. »

un peu de son être de jouissance – c'est le prix à payer. En cela, « le névrosé [...] a besoin de passer par l'institution de la loi [...] pour soutenir son désir. [...] Il ne peut désirer que selon la loi[6] ».

Le concept de lâcheté morale, employé par Lacan pour qualifier la dépression, s'éclaire à la lumière de la logique du désir. Il s'agit d'une désertion « lâche » du sujet face aux implications que le désir comporte. Elle se traduit par un *ne pas vouloir savoir*, qui fait la lâcheté morale en question. Ce rapport au savoir comporte la traversée d'un moment d'angoisse, parce que le sujet traverse ce qu'il a, en lui, de plus intime et de plus réel. C'est là que le déprimé se dérobe, en choisissant de céder sur son désir dans le cas de la névrose ou de rejeter l'inconscient dans le cas de la psychose.

La psychanalyse considère que les états dépressifs ne relèvent pas de l'émotion, mais de l'affect, qui est une passion. Le sujet pâtit du signifiant, en porte la marque, et le signifiant est un moyen de jouissance. La passion au sens lacanien découle alors de la marque du signifiant sur le sujet, du choc du signifiant sur le vivant. Comment la psychanalyse se positionne-t-elle dans ce discours des passions et comment situer dans ce contexte la passion triste de la dépression ?

Affect et passion

Lacan distingue les passions de l'être des passions de l'âme[7]. Les premières sont l'amour, la haine et l'ignorance, et elles concernent le rapport du sujet à l'Autre. L'Autre est appelé pour combler le manque du sujet, mais il ne peut le faire, parce qu'« à lui aussi, l'être manque[8] ». De cette tension découlent toutes les déclinaisons du rapport passionné du sujet à l'Autre : rapport de revendication, d'exigence, de déception, de haine, d'amour, de chantage... Ce sont donc les passions du rapport à l'Autre, dont dépend le destin du désir du sujet.

Les secondes, les passions de l'âme sont la tristesse, le « gay sçavoir[9] », le bonheur, la béatitude, l'ennui et la mauvaise humeur. Ce sont « les passions de l'*a*, de l'objet *a*[10] ».

Lacan met la tristesse parmi les passions de l'âme, et donc la dépression aussi : elle nous met sur la voie de l'objet. Toutefois, le rapport du sujet à l'objet n'est pas direct, il est toujours médié par le langage, par le signifiant. Il y a un troisième élément qui entre en jeu : la jouissance. Objet, signifiant et jouissance sont les trois termes permettant d'aborder la question de la dépression.

Les humains, du fait qu'ils parlent, sont embrouillés pas le sexe, il se confrontent très précocement avec la discordance structurelle entre la chose sexuelle et le langage, et cette discordance fait énigme. La discordance, l'inadéquation entre sexualité et être parlant n'est pas liée à la répression, à l'éducation victorienne rigide et chargée d'interdits et de tabous. Notre époque, avec le déclin du discours du maître

6. *Ibid.*, p. 177.
7. Cf. Lacan J., « La direction de la cure et les principes de son pouvoir », *Écrits*, Paris, Seuil, 1966, p. 613 & Miller J.-A., « Les affects et l'angoisse dans l'expérience psychanalytique », *op. cit.*, p. 121.
8. Lacan J., « La direction de la cure... », *op. cit.*, p. 627.
9. Lacan J., « Télévision », *op. cit.*, p. 526.
10. Miller J.-A., « L'orientation lacanienne. Extimité », enseignement prononcé dans le cadre du département de psychanalyse de l'université Paris 8, leçon du 18 juin 1986, inédit.

traditionnel, semble marquée par la levée des interdits et par une liberté sexuelle sans précédent. Pourtant, nous recevons des patients qui sont empêtrés, inhibés, désemparés face à la chose sexuelle, et cela malgré la révolution et la libération des mœurs. La pulsion sexuelle fait problème, non à cause de l'éducation et de la société, mais parce qu'elle n'est pas homologue au langage, au symbolique. Pour Lacan, l'affect réside dans la difficulté à mettre en résonance langage et jouissance. La dépression est ce que de la jouissance le symptôme n'arrive pas à saturer.

À la différence des neurosciences, nous ne pouvons appeler « dépression » ce qui est guéri par les antidépresseurs, avec un diagnostic fondé sur l'efficacité des pilules et des molécules. L'industrie pharmacologique, alliée aux DSM-IV et DSM-5, participe depuis plusieurs années à la promotion du signifiant *dépression* pour en faire une maladie organique, justifiée par un dérèglement des neurotransmetteurs et soignable avec les traitements pharmacologiques. Ce procès de production–consommation exclut le sujet de l'inconscient et sa responsabilité dans ce qui lui arrive.

Si les sciences positives déploient leurs efforts pour quantifier et mesurer l'ensemble des émotions humaines afin de leur trouver des causalités chimiques et biologiques inscrites dans l'organisme, la psychanalyse, au contraire, insiste dès ses débuts sur l'idée de causalité psychique. Elle privilégie l'écoute de la parole du sujet souffrant à l'observation de son comportement ou de ses connections neuronales. S'occuper de la causalité psychique signifie ne pas prendre le signe pour la maladie, ne pas prendre la fièvre pour l'infection, cela signifie s'occuper de l'inconscient : c'est-à-dire du sujet et de ses implications dans ses états dépressifs et dans ses souffrances.

Le patient se dit déprimé quand son goût pour la vie se rétrécit, quand un état de tristesse (dans toutes les variations possibles), domine son existence, quand rien ne l'intéresse et quand la réduction croissante d'énergie, de désir, d'envie, de libido, donne la tonalité générale de son humeur et de ses journées.

Perte et manque

Il y a un rapport particulier du sujet déprimé à la perte et au manque. *Perte* et *manque* ne sont pas des synonymes, il y a entre eux la même différence qu'entre castration et division : la première concerne la négativation phallique ($-\varphi$) et la seconde le sujet barré ($\$$).

Dans la dépression, le manque, au lieu d'alimenter le désir, plonge le sujet dans le vide. Une analyse vise un déplacement subjectif, une mutation du rapport du sujet au manque, un savoir-faire avec le manque au lieu de le combattre.

Du côté de la perte, nous entendons des formules comme : *J'ai tout perdu. J'ai perdu l'intérêt pour la vie. J'ai perdu tout élan sexuel. J'ai perdu toute curiosité, rien ne m'intéresse. J'ai perdu mon travail. J'ai perdu l'envie de sortir, de me lever du lit, d'aller au cinéma… J'ai perdu le désir, l'énergie, la force…*

Dans « Deuil et mélancolie », Freud reprend, du moins dans la traduction française, le terme *dépression* et décrit un tableau clinique associable à celui des états dépressifs contemporains : « La mélancolie se caractérise du point de vue psychique par une dépression (*Verstimmung*) profondément douloureuse, une suspension de

l'intérêt pour le monde extérieur, la perte de la capacité d'aimer, l'inhibition de toute activité et la diminution du sentiment d'estime de soi [11] ».

Le schéma, décrit dans ce texte fondamental, est celui d'un désinvestissement, de la part du moi, de l'objet qui le soutenait, auquel il était identifié et qui maintenant est perdu. Le moi est frappé par la perte de l'objet et il déchoit, se dévitalise, en suivant le même sort que l'objet : « le moi, [...] est écrasé par l'objet [12] ». Dans « L'identification », Freud reprend sa phrase de « Deuil et mélancolie » : « l'ombre de l'objet s'est projetée sur le *moi* [13] », et il insiste sur le processus d'introjection de l'objet par le moi.

L'affect dépressif, qu'il se présente dans la névrose ou qu'il soit une prérogative de la psychose dans sa forme mélancolique, met toujours sur la piste de l'objet, car il dévoile le rapport du sujet à l'objet : un rapport plutôt lâche, défaillant, dans la dépression névrotique et un rapport de collage écrasant dans la dépression mélancolique. En ce sens, c'est le rapport du sujet à l'objet qui permet une clinique différentielle de la dépression, y compris dans une clinique orientée par le réel et la jouissance et non par l'Œdipe et le Nom-du-Père.

La clinique de la dépression est une clinique de la perte et de la dépendance. Parfois, le sujet développe une dépendance envers une autre personne, qui devient alors son seul point de sauvetage, sa bouée. Il ne peut la perdre, puisque sa perte impliquerait la perte de l'être du sujet. Si un ou plusieurs évènements se produisent dans le sens de l'éloignement de cette personne, le sujet peut tomber dans un état de déréalisation, qui fait trembler tout l'édifice de son être, qui opère « un désordre au joint plus intime de son sentiment de la vie [14] ».

Parmi ces expériences, il y a le deuil, mais aussi les ruptures amoureuses, l'éloignement des enfants qui grandissent et prennent leur indépendance, ce qui peut générer un état dépressif chez une mère, un père. Les expériences de perte peuvent compter aussi la perte du travail, des idéaux, de ce que Lacan appelle les insignes, qui fonctionnent comme des points d'identification imaginaire et des appuis de consistance subjective.

Pour le sujet déprimé, tout a perdu son pouvoir d'attraction. Certes, il y a une perte, mais la perte de l'objet n'est pas pour autant la cause de la dépression, puisque l'objet est perdu depuis toujours pour tous les êtres parlants. Dans la dépression, il s'agit de la « perte de [la] brillance phallique [15] » de l'objet. Serge Cottet donne à cette perte le nom de castration, car il s'agit de « la perte de la jouissance phallique [16] » : l'objet privé de « sa chasuble [...] fait la misère du sujet [17] ».

11. Freud S., « Deuil et mélancolie », *Métapsychologie*, Paris, Gallimard, 1968, p. 146-147. Souligné par nous. Le choix du mot *dépression* par les traducteurs français rend compte du terme allemand *Verstimmung*, qui signifie plutôt *changement d'humeur*.
12. *Ibid.,* p. 161.
13. Freud S., « L'identification », *in* « Psychologie collective et analyse du moi », *Essais de psychanalyse*, Paris, Petite Bibliothèque Payot, 1979, p. 131.
14. Lacan J., « D'une question préliminaire à tout traitement possible de la psychose », *Écrits*, *op. cit.*, p. 558 « un désordre provoqué au joint le plus intime du sentiment de la vie chez le sujet ».
15. Cottet S., « La belle inertie », *Ornicar ?*, n° 32, printemps 1985, p. 79.
16. *Ibid.* : « Cette mise à nu de l'objet corrélative de ce désépaississement narcissique s'accompagne bien sûr d'une perte : celle de la jouissance ; n'importe laquelle : la jouissance phallique ».
17. Cf. Lacan J., « Discours à l'E.F.P. », *Scilicet*, n° 2-3, 1970, p. 11 : « Ainsi fonctionne *l'i(a)* dont s'imaginent le moi et son narcissisme, à faire chasuble à cet objet *a* qui du sujet fait la misère. Ceci parce

L'attente

Je n'attends plus rien de la vie, *Je n'ai plus rien à attendre*, *Rien ne m'attend*. Ce sont autant de formulations qui laissent entendre le regret, la déception face à la difficulté ou à l'impossibilité pour le sujet déprimé de s'inscrire dans le désir de l'Autre. Le sujet n'attend plus rien et, en même temps, ne reconnaît aucune attente dans l'Autre qui le concerne. Attendre, être attendu sont différentes déclinaisons du désir, et la carence de l'attente dans la dépression signale un retrait du désir de la part du sujet.

La dimension du désir se trouve ainsi dévitalisée, le sujet n'est ni désirant ni désiré, et il s'évanouit dans l'impossibilité d'accéder au *manque-à-être* qui le constituerait en tant que sujet. Il ne consent pas à céder quelque chose de son être – condition indispensable pour vivre, aimer et désirer.

Dans l'angoisse, le sujet est aux prises avec l'attente anxieuse, alarmé par l'imminence d'un surgissement qui ne serait pas supportable (surgissement de l'objet *a*), tandis que, dans la dépression, ce surgissement est évité sans pour autant que le manque n'opère pour instaurer le désir. L'état dépressif serait ainsi une sorte de fuite particulière face à l'angoisse, une fuite sans mouvement, une fuite au ralenti. La lenteur du déprimé, ses mouvements ralentis, déjà chantés par Dante à propos des acédiaques dans sa *Divine Comédie*, sa perception rétrécie du temps et de l'espace, sont les signes phénoménologiques de cette immobilité. Selon cette logique, la dépression se configure comme défense devant l'angoisse. Le sujet qui sombre dans la dépression témoigne d'une insupportable confrontation à son manque-à-être structural, qui constitue sa condition de *parlêtre*.

La clinique psychiatrique donne nombre d'exemples de patients passant par des périodes d'angoisse majeure avant de sombrer dans la mélancolie. Certains psychiatres témoignent du fait que le sujet consulte d'abord pour des crises d'angoisse très marquées, dont il ne peut rien dire, avant de sortir progressivement de l'angoisse et d'entrer dans la dépression. En ce sens, la faute morale dont parle Lacan serait une faute face à l'angoisse, une lâcheté devant l'angoisse.

Peut-on envisager un meilleur usage de l'angoisse ? Paraphrasant l'aphorisme lacanien sur l'usage du Nom-du-Père, Jacques-Alain Miller propose, concernant l'angoisse : « on s'en passe à condition de s'en servir[18] ». Il distingue deux statuts de l'angoisse : l'angoisse constituée et l'angoisse constituante. La première est celle qui bloque le sujet dans son cercle infernal où il est presque paralysé, la seconde est une angoisse productrice, celle qui met en mouvement la machine désirante.

La dépression est à mettre du côté de l'angoisse constituée. Elle se configure ainsi comme une tentative du sujet de résoudre l'angoisse « sans s'en servir », sans pouvoir la dépasser, et en restant donc condamnée aux voies labyrinthiques du cercle infernal dont parle J.-A. Miller.

que le *(a)*, cause du désir, pour être à la merci de l'Autre, angoisse donc à l'occasion, s'habille contraphobiquement de l'autonomie du moi, comme le fait le bernard-l'ermite de n'importe quelle carapace ».

18. Miller J.-A., « Angoisse constituée, angoisse constituante », extrait d'une intervention aux Journées d'automne de l'ECF de 2004 pour présenter le congrès de l'AMP « Le Nom-du-Père, s'en passer, s'en servir », disponible sur internet.

La dépression, à situer du côté de l'« angoisse constituée », est un affect trompeur en ce qu'il se situe à l'extérieur de l'éthique. Lacan traite les affects à partir de leurs effets de jouissance, leurs effets réels, qui viennent au corps. Dans « Télévision », il indique : « Ainsi l'affect vient-il à un corps dont le propre serait d'habiter le langage [19] ».

Le déprimé ne raconte pas sa fuite devant l'angoisse. Souvent, la demande d'un patient déprimé ne s'articule pas dans une chaîne signifiante développée. En effet, le déprimé n'est pas bavard, il ne demande presque rien, une pilule peut être, qui l'extraie de son inertie, de son désert.

Il s'agit alors d'entrer dans la forteresse et de déranger les défenses [20]. La psychanalyse opère par désidentification, en brisant la définition monolithique *Je suis déprimé* pour introduire un peu de division. À la place de cette étiquette, il s'agit de faire place à une énigme, une interrogation, une question. L'orientation est que le patient puisse dire quelque chose de plus que le seul *Je suis déprimé*, syntagme qui ne veut rien dire si le sujet n'arrive pas à dire davantage.

L'effet antidépressif de la psychanalyse réside dans la possibilité de faire consister un symptôme qui puisse capitonner l'angoisse, et donc la déplacer, avant que le sujet ne se retranche dans la dépression. En somme, si, en analyse, le sujet déprimé peut rencontrer des moments d'angoisse, paradoxalement ceux-ci peuvent représenter des moments précieux, comme signaux mettant sur la voie de l'objet *a* cause du désir.

Dans *L'Angoisse*, Lacan donne en effet cette indication : « à chaque étape de la structuration du désir, si nous voulons comprendre ce dont il s'agit dans la fonction du désir, nous devons repérer ce que j'appellerai le point d'angoisse [21] ». Il situe également l'angoisse entre désir et jouissance [22].

L'angoisse est déjà présente dans la question *Che vuoi ?* [23] que le sujet adresse à l'Autre. En effet, le désir de l'Autre est angoissant, car le sujet ne sait pas quel objet *a* il est pour ce désir [24]. Le désir de l'Autre, chargé de menace comme il l'est, devient un danger, fait surgir le point d'angoisse, moment de vacillation, de bascule où le sujet est appelé à choisir : fixité de l'état dépressif ou dépassement de l'angoisse et confrontation au désir.

Ne considérant pas la dépression comme un symptôme, au sens classique du terme, mais comme un échec du symptôme, il ne s'agit pas, en analyse, d'aborder

19. Lacan J., « Télévision », *op. cit.*, p. 527.
20. Cf. Lacan J., Le Séminaire, livre XXIV, « L'insu que sait de l'une-bévue s'aile à mourre », leçon du 11 janvier 1977, *Ornicar ?*, nº 14, Pâques 1978, p. 7 : « L'inconscient, c'est qu'en somme on parle [...] tout seul. On parle tout seul parce qu'on ne dit jamais qu'une seule et même chose – sauf si on s'ouvre à dialoguer avec un psychanalyste. Il n'y a pas moyen de faire autrement que de recevoir d'un psychanalyste ce qui dérange sa défense ». Et cf. Miller J.-A., « Le réel au XXIe siècle. Présentation du thème du IXe congrès de l'AMP », *La Cause du désir*, nº 82, octobre 2012, p. 94 : « pour rentrer dans le XXIe siècle, notre clinique devra se centrer sur le démontage de la défense, désordonner la défense contre le réel ».
21. Lacan J., *Le Séminaire*, livre X, *L'Angoisse*, texte établi par J.-A. Miller, Paris, Seuil, 2004, p. 266.
22. Cf. *ibid.*, p. 208 : « l'angoisse fait le médium du désir à la jouissance ».
23. Cf. Lacan J., « Subversion du sujet et dialectique du désir dans l'inconscient freudien », *Écrits*, *op. cit.*, p. 815.
24. Cf. Lacan J., Le *Séminaire*, livre X, *L'Angoisse*, *op. cit.*, p. 376 : « je ne sais pas quel objet *a* je suis pour le désir de l'Autre ».

l'affect dépressif directement par l'interprétation signifiante, mais par le maniement du transfert. L'interprétation est souvent d'abord inopérante. La présence réelle de l'analyste est le point décisif pour l'instauration du transfert, une présence qui ne recule pas devant le silence, le retranchement, la pénurie de parole, la tendance du sujet à se soustraire au dispositif.

L'affect dépressif concerne la position d'un sujet qui, désarrimé de l'objet, témoigne de son débranchement de l'Autre, du discours, donc du lien social. Le travail analytique part de ce débranchement pour soutenir les trouvailles, inventions, que le sujet élabore pour border l'abîme auquel il est confronté.

Antenne clinique d'Angers — 10 mars 2026